

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 03/12/2024

Handigynéco : améliorer l'accès aux soins gynécologiques des femmes en situation de handicap

Le dispositif « Handigynéco » est une initiative innovante visant à améliorer l'accès aux soins gynécologiques pour les femmes en situation de handicap. Lancé en 2016 en Île-de-France, ce programme s'étend désormais aux Bouches-du-Rhône et au Var depuis septembre 2024.

Objectifs du dispositif

Dans le cadre de son projet régional de santé 2023-2028, l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Paca) s'engage :

- à répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation de handicap en matière de soins gynécologiques ;
- promouvoir le dépistage et l'information sur la vie intime et les violences faites aux femmes.

Appel à manifestation d'intérêt

En février 2024, l'ARS Paca a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour identifier et financer un porteur de projet. Cet AMI cible les établissements médico-sociaux médicalisés accueillant des femmes adultes en situation de handicap. Le dispositif finance la formation des sages-femmes et les consultations longues au sein des établissements.

Mise en œuvre par APF France Handicap

L'association APF France Handicap a été sélectionnée pour déployer ce dispositif. Depuis la rentrée 2024, elle mobilise des sages-femmes libérales dans le Var et les Bouches-du-Rhône, avec une extension prévue à l'ensemble de la région Paca.

Collaboration et réseau

Les acteurs du dispositif collaborent étroitement avec des structures existantes dans le domaine de la santé sexuelle, telles que le Gynécobus et Intimagir, pour assurer une prise en charge coordonnée et complète.

Cette initiative marque une étape cruciale dans l'amélioration de l'accès aux soins pour les femmes en situation de handicap, renforçant ainsi leur droit à une santé gynécologique adaptée et respectueuse.